

LA VALISE DE L'ACCOMPAGNATEUR

DEVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE
POUR FAVORISER LE DEPART ET L'ACCUEIL
DE FAMILLES MONOPARENTALES





LA VALISE DE L'ACCOMPAGNATEUR

a pour vocation d'apporter des éléments méthodologiques sur l'accompagnement au départ et l'accueil des familles monoparentales. Destiné aux acteurs salariés et bénévoles de structures porteuses ou désireuses de projet vacances, cet outil détaille toutes les étapes de la construction d'un projet vacances ; des indispensables aux bons plans...

Il a été réalisé par des acteurs de terrain qui depuis des années soutiennent des projets de vacances familiales.

Edito du ministere



Le guide pratique ***Accompagnement
des familles monoparentales,***
à destination des travailleurs sociaux
et des bénévoles pour accompagner
les projets vacances des familles,
a été réalisé grâce au cofinancement
de la *DGCIS* et de *Vacances
et Familles*



XXXXXX XXXXXXXXXXXXX

Préambule	1
Edito du Ministère	2
Introduction	5
8	AVANT LE DEPART
Les rêves et envies	9
Les recherches et le choix	11
Le budget	13
Les aides financières au départ	16
Le transport	20
L'hébergement	23
Les activités	26
Quelques jours avant le départ	29
31	PENDANT LES VACANCES
Préparer l'arrivée	
La relation avec l'hébergeur/l'accueillant	32
La place de l'accompagnateur	33
La fin du séjour	34
35	APRES LES VACANCES
Evaluation / Valorisation du séjour	36
Maintien du lien	37
Carnet d'adresse	39
Comité de pilotage	43

Les familles monoparentales et les vacances

Depuis quelques années, la question de la monoparentalité est au cœur des préoccupations des politiques sociales et familiales. Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses : de 1968 à 2005, la part des enfants vivant avec un seul de leurs parents est passée de 6 % à 16 %, ce qui représente une progression de plus de 150 %. (Source INSEE)

L'INSEE appelle famille monoparentale un ménage qui comprend un parent isolé avec un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants).

Parfois assaillies de difficultés (autorité parentale, perte de repères, logement indigne ...), les familles monoparentales sont en réalité très diverses :

- Les « mères -célibataires » où le géniteur n'est pas identifié ou qu'il n'assume pas la paternité de l'enfant.
- Les situations de veuvage, où l'un des parents est décédé
- Enfin, le plus courant, dans le cas où les parents se sont séparés (divorce, rupture du Pacs...)

Cependant les familles monoparentales évoluent plus souvent dans un contexte fragilisant.

Cette fragilité se lit clairement dans les chiffres de l'Insee : en 2008, 30 % des personnes issues d'une famille monoparentale vivaient en dessous du seuil de pauvreté (un niveau de vie inférieur à 949 euros par mois), soit une proportion 2,3 fois plus forte que dans l'ensemble de la population. Le taux de personnes vi-



vant sous le seuil de pauvreté est beaucoup moins fort pour les autres formes familiales : il tombe à 20 % pour les couples avec trois enfants ou plus, 8,6 % pour les couples avec deux enfants et 7,8 % pour les couples avec un enfant.

Dans un contexte de gestion quotidienne parfois laborieux, où les questions de budget, d'emploi, de garde d'enfants s'entrecroisent, le départ en vacances s'avère souvent inaccessible. En fonction des individus, les freins peuvent être plus ou moins prégnants : ressources financières insuffisantes, appréhensions liées à la mobilité, organisation complexe surtout lorsqu'il s'agit d'une première expérience, etc.

Un départ en vacances pour un parent seul s'avère à la fois un temps nécessaire pour se ressourcer et un temps générateur de stress. La préparation logistique d'un premier départ en vacances, amène le parent seul à alourdir ses tâches déjà importantes au quotidien. Il devient alors le seul acteur et responsable de l'élaboration de son projet vacances. De plus, certains freins d'ordre psychologique peuvent renforcer ce stress : la peur de l'isolement à la perte de repères dans un endroit inconnu, le regard des autres et notamment des familles biparentales, se retrouver avec ses enfants et « souffler » avec ou sans...

C'est pourquoi nombre d'acteurs (associations, collectivités, établissements publics, etc.) se mobilisent pour financer et/ou accompagner les projets de départ en vacances en fonction de leurs missions propres. Certains acteurs du « droit » aux vacances concentrent

même leurs efforts sur les familles monoparentales en particulier. En effet, c'est parce que leurs revenus sont souvent inférieurs à ceux des familles biparentales, et que la charge émotionnelle que supporte un seul parent crée plus souvent des situations d'épuisement, que le besoin de loisirs, de vacances et de répit peut se faire davantage sentir chez un parent seul.

Ainsi L'accompagnement proposé au-delà de l'aide financière va avoir plusieurs fonctions et notamment :

- une aide « psychologique » pour lever une certaine forme d'autocensure (« je ne travaille pas, pourquoi je partirai en vacances ? », « j'ai d'autres priorités à gérer avec mon budget limité », etc.) et donner envie d'aller vers l'inconnu en quittant momentanément l'environnement habituel,
- une aide logistique par exemple pour accompagner les familles sur le lieu de vacances si elles ne sont pas véhiculées et que le train revient trop cher, ou encore en prêtant du matériel de camping,
- une aide méthodologique qui va permettre aux individus d'appréhender les différentes étapes pour préparer leur départ en vacances

Le projet vacances va permettre, à des rythmes différents en fonction des individus, d'acquérir progressivement une culture vacances qui leur permettra d'envisager leurs prochains séjours avec plus de sérénité et de confiance en soi. La préparation et le séjour lui-même viennent permettre aux individus de s'extraire du quotidien et offrent la possibilité de se retrouver. Se retrouver en famille ou avec ses amis. C'est par le biais de ces sentiments et souvenirs partagés que les liens se

consolident. Le parent peut partager des loisirs avec ses enfants grâce à cette PARENThèse et « souffler » ! Et c'est par ces liens, échanges et confrontations avec les autres que l'individu se construit, se compare, expérimente, apprend, découvre, grandit, se sent vivre, respire et aspire, se sent comme tout le monde.

L'un des enjeux principaux pour l'accompagnateur de projet sera donc de s'adapter, continuellement, aux besoins des futurs vacanciers afin qu'ils s'approprient leur projet de vacances en se plaçant au cœur de celui-ci : mieux appréhender les différentes étapes de construction du projet, prendre une place significative sur le budget (à hauteur de leurs moyens financiers), profiter de leurs vacances au maximum pour rebondir vers de nouvelles envies au retour.

En fonction des missions des bénévoles et salariés œuvrant pour que les familles puissent accéder à leurs rêves de vacances, la démarche projet (préparation, séjour puis retour) permettra ainsi:

- de valoriser ou renforcer des savoirs, savoir-être et savoir-faire que les individus pourront recycler dans leur quotidien et s'émanciper progressivement d'un éventuel accompagnement social,
- de répondre à des préoccupations annexes aux vacances soulevées par les familles : éducation, scolarité, relations parents-enfants, budget, loisirs, emploi/formation, logement, etc
- de favoriser l'émergence de sentiments (partagés), d'effets sur les individus ou la famille toute entière, et de ricochets vers de nouvelles envies au retour et donc de nouveaux projets individuels, collectifs, familiaux, etc.

Dans cet ouvrage, c'est cette méthodologie de projet qui est appliquée, de la préparation au départ au retour, nous abordons les différentes étapes indispensables à la réussite d'un projet de vacances pour les familles monoparentales

L'ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES MONOPARENTALES

La situation des familles monoparentales suscite parfois un imaginaire collectif souvent stigmatisant alors que les réalités sont très diverses. Par le dialogue avec la famille, l'accompagnateur va récolter les données nécessaires à la construction de sa posture et des méthodes et outils qu'il va déployer.

Quels sont les freins au départ en vacances ?

Quels sont les leviers ?

Plusieurs axes peuvent être abordés avec la famille afin de permettre à l'accompagnateur d'affiner sa démarche d'accompagnement :

- **Typologie familiale** : le parent seul a-t-il toujours vécu seul avec son (ses) enfants ? Ya-t-il une séparation récente ? une situation de veuvage ? Y a-t-il des difficultés dans la relation parent enfant ? Au sein de la fratrie ?
- **Contexte économique** : Le parent seul a-t-il un emploi ? Bénéficie-t-il d'allocations ? Quel est le montant de ses revenus moyens ? Est-ce que la famille connaît ses droits ? Les sollicite-t-elle ?
- **Contexte social** : Le parent seul a-t-il des liens familiaux forts ? des liens sociaux ? la famille se sent-elle isolée ? Appréhende-t-elle l'inconnu ? Est-elle accompagnée par un travailleur social ou un bénévole ?

- **Mobilité et expérience de vacances** : Est-ce le premier départ en vacances ? Y a-t-il une culture vacances du parent seul dans son enfance ? La famille a-t-elle l'habitude de se déplacer ? A-t-elle envie de partir ?

L'accompagnateur, avec ses éléments, repérera les freins et les leviers afin de démarrer au mieux la construction du projet vacances ... Première étape : préparation au départ ...



Rêves & Envies

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Accompagnées ou non dans un projet vacances, les rêves et envies se révèlent être similaires pour les familles: un temps de repos, de découverte et de plaisir.

La famille construit ses vacances sur ses propres expériences, sur la place accordée à ces dernières dans leur vie et sur les représentations qu'elles s'en font. Le risque à éviter c'est la désillusion liée au différentiel entre les vacances rêvées et la réalité.

Se projeter sur un temps de vacances alors que le parent doit gérer la préparation et l'organisation du séjour seul peut amplifier les craintes et les appréhensions au départ.

Dans la première phase de l'accompagnement, l'objectif est d'amener la famille à **transformer son rêve en réalité.** Pour y parvenir, l'accompagnateur va développer les axes suivants :

- **Faire émerger le projet vacances** en impliquant tous les membres de la fa-

mille dans sa construction

- **Décrypter les représentations des vacances** des familles et prendre en compte l'existence ou non d'une « culture vacances »
- **Donner les moyens** aux familles d'exprimer leurs désirs, leurs craintes et leurs appréhensions
- Permettre à chacun de **construire ses propres solutions.**

Les rencontres individuelles permettent de faire émerger un désir et de pouvoir librement le verbaliser, en revanche la préparation collective permet de confronter ce désir aux autres et aux contraintes et avantages de la vie en groupe.

MÉMOS / BONS PLANS

> Utiliser des outils qui permettent d'exprimer les envies des membres de la famille comme :

- **Le brainstorming** : faire exprimer la représentation qu'elles ont des vacances

- Le « photo langage » : proposer aux familles de choisir, dans des revues par exemple, des photos qui illustrent ce que sont les vacances pour elles

- Le dessin et la peinture sont aussi des moyens pour les parents et les enfants d'exprimer ensemble leurs attentes.

> Faire témoigner des familles déjà parties en vacances. L'expérience et le vécu d'une autre famille est un moyen de projection pour les familles accompagnées.

> Organiser une visite d'un lieu de séjour de vacances (camping, village de vacances) afin de donner vie aux vacances rêvées

Recherche & Choix

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

La famille doit disposer de tous les éléments de son projet vacances pour pouvoir faire des choix. En impliquant la famille dans l'organisation, la famille se retrouve à faire des choix qu'elle doit assumer. **Les accompagnateurs apportent réflexion, méthodes et documentation** les familles décidant de leur séjour.

Afin de transmettre l'intégralité de l'information aux familles, des réunions collectives et individuelles vont permettre d'appréhender les thématiques suivantes:

- **transports** : bus, voiture, train, avion...
- **hébergements** : campings, hôtels, villages de vacances, appartements...
- **activités** : payantes, gratuites, organi-

sées, non-organisées...

- **financements** : aides financières, réductions, épargne personnelle

Cependant, le budget reste la variable principale d'ajustement dans le choix des vacances de la famille.

Qui dit un parent, dit un seul salaire au mieux : **la famille sera amenée à adapter ses vacances compte tenu d'un budget souvent restreint. Leur rêve est modulable, pas leur porte-monnaie !**

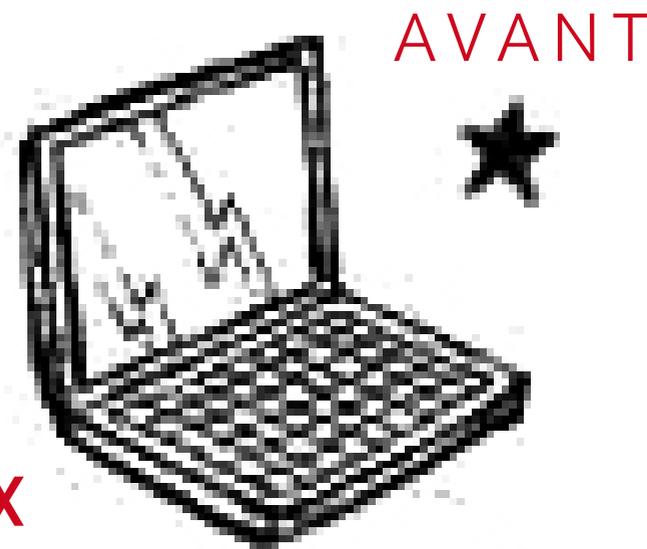
Dans la recherche et le choix de ses vacances, l'accompagnateur va soulever des appréhensions liés au contexte familial principalement la peur de l'isolement. C'est dans l'exploration des activités à réaliser dans la région choisie, que

la famille va se rassurer et affiner ses choix et ainsi devenir pleinement **actrice de son projet vacances.**

MÉMOS / BONS PLANS

Aider le parent à hiérarchiser ses envies pour discerner l'essentiel de l'accessoire : quel est le plus important : le répertoire d'activités, un logement spacieux, la proximité de la mer ?

- Contacter avec la famille les offices du tourisme pour recevoir en amont de la documentation sur le lieu de séjour choisi
- Privilégier les associations agréées Tourisme Social et Familial, notamment celles pratiquant une tarification au quotient familial



AVANT

Budget

AVANT

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Construire le budget, c'est mettre en lumière l'état d'avancement du projet, mais aussi ses caractéristiques, ses forces et ses faiblesses...

La présence d'un seul revenu renforce le frein financier au départ en vacances. Anticiper par l'épargne et construire un budget détaillé est un moyen de lever ce frein. Un accompagnement sur les aspects budgétaires est essentiel

L'accompagnement des familles sur les aspects budgétaires a une fonction pédagogique : il va lui permettre de visualiser quelles seront ses dépenses et ses recettes. Cet échange permettra à la famille de constater le coût réel du séjour, et, par dans le même temps, les contraintes « prescrites » par les différents financeurs mais aussi celles imposées par la structure.

Pour établir le budget des familles, il faut comptabiliser les différents postes de dépenses (pour toute la durée du séjour) et les postes de recettes comme ci-dessous :

POSTES DÉPENSES

- Achat de matériel (valise, vêtements, trousse à pharmacie ...)
- Hébergement
- Transport
- Alimentation (si celle-ci est à la charge de la famille sur place)
- Activités
- Autres (charges administratives, assurances ...)

POSTES RECETTES

- Participation financière de la famille
- Aides au départ en vacances CAF
- Activités d'Autofinancement
- Financements publics et privés
- Ressources propres de la structure accompagnatrice

Attention : Le budget doit dans tous les cas être équilibré, le total des recettes doit être égal à celui des dépenses

En détaillant les postes de recettes, c'est la palette des financements possibles du séjour qui sont mis en relief. Dans le but de faciliter le financement de la famille, l'anticipation est la meilleure solution. Pour ce faire plusieurs actions peuvent être mises en place :

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA FAMILLE

Elle est incontournable. Elle a, d'une part, une fonction symbolique pour leur investissement dans leur projet vacances, et d'autre part, de s'inscrire dans le respect d'un engagement à terme et de participer aux choix du séjour. Le calcul et les modes de paiement de cette participation financière sont l'objet d'un travail avec la famille. En moyenne, elle se situe autour de 20 % du coût global.

L'ÉPARGNE

La constitution d'une épargne amène les familles à se familiariser avec le financement de leurs vacances et leur permet d'apprendre à anticiper et à se projeter vers l'avenir.

Cette démarche peut inciter les familles à s'organiser pour réaliser l'investissement que représentent les vacances et maîtriser pleinement leur budget pour des vacances futures. Échelonner les paiements permet à la famille d'anticiper ses dépenses et peut ainsi permettre d'éviter des désistements de dernière minute dus à des difficultés financières

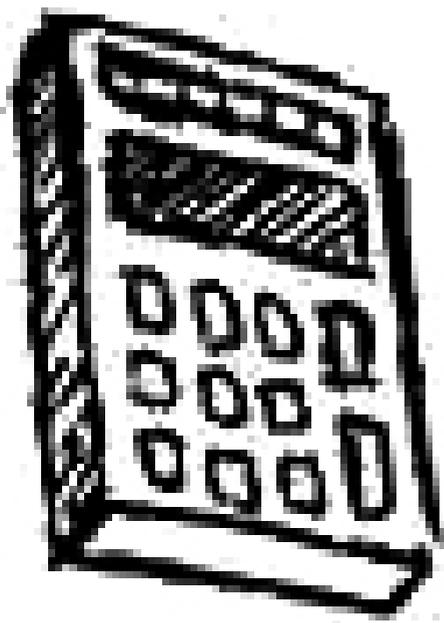
L'épargne familiale s'organise selon une

méthodologie assez constante impliquant pour les organisateurs, d'avoir pris un certain nombre de décisions sur des questions clés : (Qui ? Combien ? Comment ? Où ?)

Les familles qui le souhaitent peuvent adhérer à la démarche En partant du budget de la famille, l'accompagnateur définit avec elle les sommes susceptibles d'être attribuées sur un projet vacances. Les montants versés sont définis selon la capacité financière de la famille et du coût des vacances à leur charge... La fréquence des versements est généralement mensuelle. Souvent, l'épargne est attribuée à un poste de dépense (transport, loisirs...). Les sommes épargnées peuvent être versées de façons diverses : livret d'épargne individuel, dépôt auprès de la structure, dans une tirelire chez soi... Le plus souvent c'est l'opérateur qui propose l'épargne et ses modalités. Dans certains cas, les CAF ont ouvert la possibilité de réaliser l'épargne en prélevant directement sur les prestations. Généralement, les structures porteuses sont plus sollicitées par les familles pour le dépôt que les banques (peur de saisies, tentation

de « piocher » ..) . La somme maximum communément mobilisée par les familles reste de l'ordre de 250 euros.

Cette épargne mobilisée peut être bonifiée. Il s'agit, dès lors, de valoriser l'épargne de la famille par l'octroi d'une somme supplémentaire sous différentes formes possibles (monétaire, chèques vacances). Il est indispensable de définir avec les familles la nature de la bonification, les conditions de son obtention (un nombre de jours minimum pour le séjour ...), la restitution de l'épargne bonifiée. Il peut s'avérer judicieux de signaler ces éléments dans un contrat écrit établi entre la structure et la famille.



LES ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT

Les activités d'autofinancement sont toujours mises en place dans le cadre de préparations collectives. Elles regroupent les activités où les familles recherchent ensemble des moyens de financer leur projet de départ en vacances. Les actions sont de natures diverses : vente de gâteaux, kermesse, tombola ... Cependant, les sommes collectées grâce aux activités d'autofinancement sont en général assez minimales (5 à 10% du budget global). Ce type d'action permet néanmoins de créer une dynamique de groupe autour des projets vacances. Par ce biais, les participants sont responsabilisés au financement du projet.

Afin que ces activités soient optimisées, il est préférable d'anticiper par des règles de fonctionnement claires et détaillées le rôle des participants, l'affectation et la répartition des recettes ... Les démarches légales peuvent également être contraignantes (déclaration en préfecture, autorisation de la Mairie ...).

Les aides financières

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F.) ET MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A.)

Dans chaque département, il existe au minimum une CAF ou une MSA (souvent présent dans le chef-lieu des départements). Là où la densité de population est plus forte, plusieurs CAF ou MSA maillent le territoire.

La CAF et la MSA sont susceptibles d'intervenir dans les aides à la personne:

LES BONS VACANCES OU « AIDES AU TEMPS LIBRE »

sont de plus en plus centralisés dans le dispositif VACAF. Cet organisme vise à favoriser l'accès aux vacances par l'octroi, sous condition de ressources, d'aides au départ en vacances.

Ce dispositif comprend deux volets :

- L'aide aux vacances familiales (AVF) en direction des allocataires de la CAF sous certaines conditions (variables selon les CAF).

- L'Aide aux Vacances Sociales (AVS) à destination de familles pour lesquelles il semble important de prévoir un accompagnement pour leur départ en vacances (avant, voire pendant et après). Cette aide est également assortie de certaines conditions notamment liées aux ressources de la famille.

Ces aides interviennent directement sur le prix restant à la charge des familles qui ont choisi des établissements agréés VACAF.

Il est donc indispensable de contacter la CAF à laquelle est rattachée la famille afin de vérifier ses droits.

L'AGENCE NATIONALE DES CHÈQUES VACANCES

Dans le cadre des aides au projet vacances, l'ANCV finance des têtes de réseaux associatifs pour faciliter le départ. Ce sont elles qui distribuent ensuite les

chèques vacances selon des modalités qu'elles ont préalablement définies.

Dans la rubrique Bons Plans ainsi que dans le carnet d'adresses, vous trouverez une liste non exhaustive de structures accompagnatrices.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES COMMUNE / CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) :

L'aide des villes peut être envisagée de deux manières :

- **Une aide en nature** : (prêt d'un autocar pour le transport ...)
- **Une aide financière** au projet (destinée à l'ensemble du groupe) et/ou à la personne au cas par cas.

Dans ces deux cas, il faut s'adresser à l'adjoint au Maire chargé des affaires sociales ou au responsable du C.C.A.S.

CONSEIL GÉNÉRAL

L'aide sociale (notamment celle à destination des enfants : Aide Sociale à l'enfance – A.S.E.) peut quelque fois soutenir des départs en vacances.

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (P.D.I.)

C'est un programme associant l'Etat et le Conseil Général réservé aux allocataires du RSA et à leurs ayants droits.

La Commission Locale d'Insertion (C.L.I.), qui pilote le Plan Départemental d'Insertion (P.D.I.), intervient souvent en faveur des projets de vacances. Elle intervient en couvrant les frais de personnel et/ou en cofinçant les dépenses directement liées au séjour. Pour plus d'informations, s'adresser à la Mission RSA en Préfecture ou à la D.I.S. du CG.

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS)

Dans le cadre des CUCS, il faut s'adresser au référent politique de la ville pour vérifier s'il y a une intervention en faveur des départs en vacances.

FINANCEMENTS PRIVÉS

Il est également possible de solliciter dans votre commune l'aide de certaines associations (Rotary Club, Lion's club) pour des projets de vacances. De plus certaines fondations soutiennent le départ en vacances : la fondation Les Villages Clubs du Soleil, la Fondation SNCF et spécifiquement dédiée aux familles monoparentales la fondation K d'Urgences



MÉMOS / BONS PLANS

Les structures accompagnatrices qui œuvrent exclusivement sur le départ en vacances :

Vacances et Familles :

Elle repose sur trois piliers : l'éducation populaire, le tourisme social et familial et l'insertion.

Son objectif est de permettre aux familles, que les conditions de vie défavorisent ou fragilisent, de partir en vacances.

Son originalité est d'accueillir et accompagner dans une démarche participative les familles avant, pendant et après leur séjour avec l'aide de 2000 bénévoles

Vacances Ouvertes

Cette association a pour objectif de rétablir les passerelles entre l'action sociale et le tourisme associatif. Vacances Ouvertes propose :

- un financement : attribution de bourses sous forme de Chèques-Vacances pour les projets de départs en vacances
- un pilotage : cadrage et suivi des structures associatives, mise à disposition de ressources méthodologiques

Des pistes supplémentaires sur le carnet d'adresse

Sinon repérez les hébergeurs agréés tourisme social et familial

Le transport

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Il existe une réelle appréhension du voyage, de la découverte d'un endroit inconnu.

Souvent les familles jamais parties en vacances ne se pensent pas capables de partir seule, même sur une journée, avec leurs enfants.

L'accompagnateur avec la famille va donc préparer toutes les étapes liées au transport : le choix du transport, les horaires et les changements de train, le transport des bagages, l'occupation des enfants durant le trajet, réductions, etc... En anticipant ces questions avec la famille, le frein du transport va peu à peu se lever.

De plus, aujourd'hui le transport constitue un coût non négligeable dans le budget vacances. Le parent d'une famille monoparentale supporte seul ce coût.

Selon le lieu d'hébergement choisi, les possibilités de transport sur place doivent être aussi étudiées et préparées avec la famille.

Plusieurs actions d'accompagnement peuvent être mises en place : une journée sur cette thématique avec un professionnel (agent de la SNCF..), une journée de découverte touristique pour vivre une première expérience de mobilité, un accompagnement sur le trajet aller ...

Un trajet réussi peut (re)donner à la famille le goût de la mobilité et débloquer, quelques fois quelques freins à la reprise d'emploi, à l'accès aux loisirs. Bien souvent, au retour de vacances les personnes acceptent de se déplacer plus loin.

MÉMOS / BONS PLANS

LE BUS

Le bus est la solution la moins chère pour les départs collectifs de plus de 30 personnes. De plus, cette solution permet d'atténuer la peur de la gestion du trajet.

LE TRAIN

C'est le mode de transport le plus utilisé



pour les départs individuels. La règle est simple, plus on s'y prend à l'avance plus le tarif des billets est attractif.

Il existe par le train plusieurs possibilités de réductions selon la typologie et les ressources de la famille

LA CARTE FAMILLE NOMBREUSE

Avantages : La famille peut bénéficier d'une réduction pouvant atteindre 75 % sur le prix des billets de train

Conditions : Si la famille compte au minimum trois enfants vivants de moins de 18 ans, elle peut obtenir, pour le parent, et chacun de ses enfants de moins de 18 ans, une carte Familles Nombreuses. La carte est valable 3 ans à compter de la date d'émission, hors limitations de validité liées à la situation de famille (18ème anniversaire, charge des enfants, résidence en France)

Modalités : Il suffit d'envoyer un dossier à la SNCF avec les pièces justificatives et s'acquitter des frais de dossier (environ 20 euros). Le délai de réception de la carte est de 3 semaines.

LA CARTE ENFANT FAMILLE

Avantages : La carte Enfant Famille donne accès à des réductions dans les trains à réservation obligatoire: de 25%

garantis et jusqu'à 50%.

Conditions : La carte Enfant Famille est destinée aux familles allocataires avec 1 ou 2 enfants à charge âgés de moins de 18 ans, sous conditions de ressources. Pour savoir si la famille a droit à une carte, il suffit de se munir de la carte d'allocataire et se connecter à : <https://carte-enfant-famille.voyages-sncf.com/>. La carte est valable 3 ans, cependant elle perd sa validité au 18ème anniversaire d'un des enfants.

Modalités : La demande se fait en ligne sur le site ci-dessus en s'acquittant des frais de dossier (environ 15 euros). Le délai de réception est de 3 semaines.

LE BILLET CONGÉ ANNUEL

Avantages : La famille peut bénéficier d'une réduction de 25% à 50 % (si au minimum la moitié du billet est réglée en chèques vacances)

Conditions : La SNCF propose de bénéficier une fois par an d'un tarif réduit pour l'achat de billets de train aller-retour à l'occasion d'un congé annuel sur un trajet d'au moins 200 km.

Ce dispositif est destiné aux salariés, agents de la fonction publique, travailleurs à domicile, artisans et commer-

çants, demandeurs d'emploi bénéficiant d'une allocation chômage, stagiaires en formation professionnelle et préretraités. La réduction s'applique pour le parent et ses enfants de moins de 21 ans et ses parents.

Modalités : Pour faire établir son billet, le bénéficiaire doit remettre un formulaire (disponible en gare) rempli et signé par son employeur ou par l'agence Pôle emploi dont il dépend, accompagné des pièces justificatives pour prouver le lien de parenté avec les autres personnes bénéficiaires du billet. Le trajet retour doit être effectué deux mois maximum après le trajet aller.

Pour alléger la charge de bagages de la famille, il existe désormais un service de bagagerie qui envoie les bagages avant le départ (1^{er} bagage facturé 28euros, le deuxième 15euros et les suivants 11euros)

LA VOITURE

Elle solutionne le problème du transport des bagages.. Cependant, c'est un mode de transport de plus en plus coûteux. Si la famille opte pour la voiture, l'accompagnateur veillera avec elle que le véhicule est en règle (assurance, contrôle technique, état général). Afin que le tra-

jet se déroule au mieux, la famille peut préparer son trajet sur des sites d'itinéraire. En recherchant ses informations, la famille peut ainsi anticiper le coût du trajet (essence et péages). De plus, les comparateurs de prix de carburant permettent aussi de réaliser des petites économies. (prix-carburants.economie.gouv.fr)

L'AVION

Plus rapide que le train sur le temps de trajet, les procédures d'enregistrement rajoutent des temps d'attente dans l'aéroport souvent longs

Les tarifs sont plus attractifs si l'on réserve à l'avance. En utilisant les comparateurs low-cost, les tarifs sont plus avantageux. Cependant, pour les vols low-cost, certains aéroports sont excentrés et nécessite de prendre une navette payante, de plus, les bagages en soute ne sont généralement pas compris dans le billet.

L'hébergement

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Le type d'hébergement dépend des besoins et des envies familiales. Le choix du lieu de séjour s'effectue sur le type d'hébergement proposé, la formule de séjour et l'environnement du lieu de séjour (activités, commerces ...). A partir de la typologie et du ressenti de la famille (âge des enfants, première expérience de séjour vacances, peur de l'isolement), l'accompagnateur avec la famille va privilégier un choix d'hébergement.

Le changement d'environnement et la découverte de l'inconnu peut être un nouvel obstacle pour le parent seul. L'utilisation de visuels (photos, vidéos) ou de témoignages va permettre à la famille se projeter pour avoir une idée plus claire de ce qu'elles pourront y faire (activités en famille ou celles destinées aux enfants .. ou au parent seul)

L'accompagnateur anticipera avec la famille la manière d'envisager la gestion

quotidienne : , « Comment vais-je m'organiser pour faire mes courses ? Qui va surveiller mes enfants quand je serais sous la douche ? Est-ce que l'on ne va pas s'ennuyer ? »

Souvent, pour une première expérience de départ, le départ collectif est privilégié pour les familles monoparentales. Les vacances étant organisées, les activités programmées, le parent seul se retrouve soulagé dans la gestion logistique. De plus, entouré d'autres adultes, le parent seul peut aussi souffler.

Dans le cas d'un départ individuel, le parent seul porte les aspects organisationnels du séjour. Cependant, selon le choix des formules d'hébergement, certaines tâches quotidiennes sont libérées : la préparation des repas, les possibilités d'animations spécifiques pour les enfants afin de donner l'occasion au parent de prendre du temps pour lui... Si l'alimentation n'est pas comprise dans les séjours, il suffit de proposer à la famille des recettes culinaires sim-



ples à faire et d'anticiper avec elle les possibilités de commerces et la liste des allergies ou interdits alimentaires.

MÉMOS / BONS PLANS

Les équipements touristiques sont des lieux de séjours collectifs, il est indispensable d'aborder avec la famille les règles de vie collective.

Afin de mieux affiner le choix de l'hébergement, voici un rappel non exhaustif :

TROIS PRINCIPAUX TYPES D'HÉBERGEMENT

- Villages vacances : possibilités de club enfants et animations régulières
- Camping (tente, bungalow, chalet) : parfois possibilité d'animations sur place, la gestion des tâches quotidiennes (repas, douche..) doit être préparée.
- Maison/gîte : Très peu adaptée, sauf si celle-ci est située dans un environnement très animé.

TROIS PRINCIPAUX TYPES DE FORMULES

• Location : la famille a une gestion libre de ses vacances. Elle assume également la gestion des tâches ménagères quotidiennes. Quelques fois, la famille doit rapporter ses draps et son trousseau de bain.

• Demi-pension : Généralement, en village de vacances, la famille a accès à des animations comprises dans les tarifs, avec un repas (midi ou soir) au restaurant de la structure.

• Pension complète : Toutes les prestations sont comprises dans le tarif : les animations, les repas, les clubs enfants. Un point de vigilance sur les horaires des repas et les interdits alimentaires à anticiper avant le départ.

Vous pouvez repérer les hébergeurs agréés du tourisme social et familial.

Les activités

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Les activités sont essentielles à anticiper avec les familles dans le cadre de la préparation au départ en vacances. Souvent, les familles primo partantes redoutent le manque d'activités et l'ennui. Que vais-je faire avec mes enfants durant mon temps de séjour ?

De plus, ces activités peuvent être enrichissantes pour la famille, elles pourront :

- Renforcer le lien parent-enfants : exercer une même activité va permettre à chaque membre de la famille d'apprendre à mieux se connaître.
- Engendrer la création de liens avec des personnes extérieures à la famille, que ce soient des animateurs ou d'autres familles participantes à la même activité
- Permettre aux familles de faire des visites touristiques pour découvrir le patrimoine de leur région de destination



- Valoriser les compétences de chacun et se découvrir de nouveaux talents. A travers les activités réalisées, c'est toute une palette de savoir-faire qui peuvent être valorisés et découverts.

- Les activités incluses sont les activités ou animations organisées par l'hébergeur. Ce sont des prestations d'animation comprises dans le prix du séjour (par exemple : les clubs enfants). Il suffit de se renseigner auprès de l'hébergeur sur leurs programmes d'activité

MÉMOS / BONS PLANS

On peut distinguer trois types d'activités lors du séjour en vacances, les activités gratuites et les activités incluses au séjour (animations), les activités payantes

- Les activités gratuites sont les activités que les membres d'une famille peuvent faire et qui ne supportent aucun coût. Les jeux de société, les jeux de cartes, les promenades en famille, par exemple, font partie de ces activités.

> Faire une liste de toutes les activités et jeux que chaque membre de la famille aime faire.

> Organiser une journée découverte (randonnée, vélo..) dans le cadre de la préparation du séjour.

- Les activités payantes sont les activités situées aux alentours du lieu de vacances qui devront être payées par le parent. Ce coût est à anticiper dans la construction du budget vacances avec la famille.

> Possibilité d'avoir des tickets loisir par l'ANCV, permettant l'accès gratuit à certaines activités.

> Se procurer des brochures touristiques permettant d'avoir des tarifs réduits sur certaines activités.

Pour les visites les moyens financiers souvent limités des familles nécessitent de prévoir les coûts de déplacements au budget pour éviter toute mauvaise surprise.

Quelques jours avant le départ

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Quelques jours avant le départ, il reste une préoccupation majeure : la finaliser les derniers préparatifs pour le départ.

Une famille primo partante est par définition inexpérimentée au départ et c'est pourquoi il faut l'amener à se poser les bonnes questions qui lui permettent de partir l'esprit tranquille: « Ai-je pensé à prendre le traitement de ma fille ? Dois-je payer des factures avant de partir ?...»

Le parent d'une famille monoparentale est seul à devoir préparer le départ. En fonction du lieu de vacances, de la météo prévue, de la durée du séjour, la valise va peu à peu se constituer. L'accompagnateur peut avec la famille réaliser une liste à cocher afin d'éviter des oublis ou de surcharger sa valise.

LES INDISPENSABLES

- Préparer une trousse à pharmacie (soins médicaux et ordonnances, trousse de secours, carnets de santé, crème solaire, crème apaisante)
- Rassembler les papiers administratifs: carte d'identité, carte bancaire, permis de conduire, billets de train et cartes de réduction...
- Payer toutes les factures qui arrivent à échéance durant la période de vacances
- Couper le gaz et l'eau avant de partir
- Débrancher les appareils en veille pour économiser l'énergie
- Déposer le double des clés à un ami en cas de perte sur le lieu de vacances
- S'assurer auprès de la banque de posséder l'argent nécessaire pour son séjour et les modalités de paiement (exemple : certaines cartes de paiement sont refusées dans les péages autoroutiers)



Préparer l'arrivée la relation avec l'hébergeur × l'accueillant

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

La relation avec l'hébergeur / accueillant permet de maintenir une continuité dans l'accompagnement de la famille.

A travers la relation instaurée entre l'accompagnateur et l'hébergeur, l'arrivée de la famille est facilitée et les risques de « départ précipité » sont atténués. Il faut veiller à ce que les informations divulguées sur la famille et son arrivée ne soient pas trop personnelles, au risque d'empiéter sur son autonomie et ses initiatives. L'isolement est une des causes d'appréhensions les plus exprimées par les familles monoparentales. Le contact avec l'hébergeur/ l'accueillant peut donc permettre, en amont, de veiller au « non-isolement » de la famille par le choix de son emplacement de camping ou de son appartement.

L'objectif reste de respecter au mieux le projet initial de la famille, que ses vacances soient une réussite.

MÉMOS / BONS PLANS

> Faciliter l'arrivée de la famille en expliquant bien les règles de fonctionnement du lieu de séjour lors de la préparation au départ.

> Créer un climat de confiance avec l'hébergeur pour pouvoir optimiser la communication en cas de problème.

L'envoi d'un courrier de l'hébergeur à la famille à la finalisation du séjour peut être un élément accueillant et rassurant.



La place de l'accompagnateur

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

Durant le séjour, l'accompagnateur peut être présent sur le lieu de villégiature. S'il n'est pas présent, le contact peut être maintenu, en cas de besoin, par téléphone. Son appui a pour finalité d'encourager l'implication de la famille dans son séjour et à veiller à son bon déroulement.

Dans le cas où l'accompagnateur est présent durant le séjour à temps plein ou sur des moments donnés, son rôle est différent. L'accompagnateur doit, en effet, rester attentif à la réussite du séjour tout en laissant la famille gérer son temps selon ses envies et ses besoins. Il peut, par ses actions, favoriser la convivialité et la découverte du patrimoine local, organiser des activités renforçant les liens familiaux et sociaux. Son objectif est donc de pouvoir amener la famille à s'impliquer et s'approprier son séjour afin qu'il devienne un temps de repos et de plaisir.

De plus, l'accompagnateur peut être davantage mobilisé dans la gestion de la vie quotidienne (les temps de douche du parent avec des enfants en bas âge, les courses ...).

Certains accompagnateurs évoquent une demande plus forte du parent seul à partager des moments entre adultes (temps d'échange autour des enfants, des vacances...). C'est aussi bien un temps de vacances pour l'enfant que pour le parent.

MÉMOS / BONS PLANS

> Organiser des jeux simples facilement reproductibles

> Réfléchir à la possibilité de garde d'enfants pour une journée, afin que le parent puisse prendre du temps pour lui s'il le souhaite

> Développer des solidarités de proximité telles que des aides entre différentes familles sur un même lieu de séjour



PENDANT

APRÈS

La fin du séjour

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

L'amorce du retour des vacances peut raviver certains soucis du quotidien. C'est alors l'occasion de valoriser les aspects positifs de la vie de tous les jours et des vacances.

“Pourquoi est-ce que je veux rester ? Pourquoi est-ce que je veux rentrer ?”

Les souvenirs des vacances commencent à se créer. Pour éviter un changement trop brutal, l'accompagnateur peut non seulement encourager la famille à se préparer quelques jours avant son retour et à commencer à partager ses moments de bonheur mais aussi envisager un nouveau départ.

MÉMOS / BONS PLANS

ANTICIPER LE RETOUR

L'organisation de la fin des vacances est également à anticiper pour garder la sérénité accumulée tout au long du séjour. Il s'agit de la préparation de la valise, de la vérification des horaires de départ du lieu de villégiature, du transport, ainsi que de s'assurer de l'état des lieux et de la remise des clés de l'hébergement.

CRÉER LE SOUVENIR

Les derniers jours sont une opportunité pour créer sa valise de souvenirs. C'est le moment de faire des photos, échanger ses coordonnées et de ramener des petits souvenirs achetés ou non (coquillages, herbier ...). L'accompagnateur peut aussi prévoir avec la famille un « livret souvenir »

Evaluation/Valorisation du séjour

UNE ÉTAPE IMPORTANTE...

La famille a retrouvé son quotidien. Il est maintenant temps d'évaluer le projet vacances avec la famille.

Cette évaluation a un triple objectif :

> Faire s'exprimer la famille sur son ressenti : les moments de bonheur, les craintes surmontées, les déceptions et les surprises...

> Valoriser les moments forts des vacances et analyser les périodes plus difficiles

> Identifier avec elle les effets directs de ses vacances:

- Repos
- Plaisir, joie
- Découverte de nouvelles activités et de nouveaux talents
- Lien Familial, Lien Social
- Mobilité

MÉMOS / BONS PLANS

- Réaliser des entretiens individuels téléphoniques ou physiques pour le bilan, ne pas hésiter à relancer la famille en lui expliquant les objectifs du bilan (repérer les aspects positifs et négatifs de la préparation au retour est essentiel pour l'accompagnateur afin d'être en capacité de réajuster à l'avenir)

- Organiser des temps conviviaux, des moments collectifs pour réaliser le bilan du séjour (goûter de rentrée, sorties culturelles ...)

- Mettre en place des concours photos avant le départ, des expositions de souvenirs, des cartes postales à envoyer...

- Communiquer le bilan à vos partenaires financiers et réseaux

APRÈS

Et la suite ?

En maintenant un lien durable avec les familles parties, l'accompagnateur va au fil du temps pouvoir visualiser les dynamiques positives liées à la démarche du projet vacances :

-des réponses apportées à des préoccupations annexes aux vacances soulevées par les familles: éducation, scolarité, relations parents-enfants, budget, loisirs, emploi/formation, logement...

- l'émergence de sentiments, de ricochets vers de nouvelles envies au retour et donc de nouveaux projets individuels, collectifs, familiaux, ...

Ces « ricochets » peuvent s'exprimer par une participation plus forte de la famille à des activités de proximité (inscription à la piscine ...), par un engagement associatif, par une mobilité retrouvée ouvrant des pistes sur des recherche d'emploi ou de formation ... La démarche du projet vacances, si elle est réussie peut être un tremplin vers une conquête/reconquête d'autonomie.

C'est dans cette perspective que l'accompagnateur avec la famille peut envisager un prochain départ en vacances !



MÉMOS / BONS PLANS

> Organiser des activités toute l'année : sorties familiales et culturelles, activités sportives pour maintenir une dynamique

> Proposer aux familles parties de témoigner à des futures vacanciers pour valoriser leurs expériences et permettre aux futurs vacanciers de se projeter.

CARNET D'ADRESSES

VACANCES ET FAMILLES

Immeuble Le Méliès
261 rue de Paris
93100 Montreuil
01 42 85 39 52
www.vacancesetfamilles.fr
fede@vacancesetfamilles.asso.fr

VACANCES OUVERTES

Immeuble Le Méliès
261 rue de Paris
5ème étage
93100 MONTREUIL
01 49 72 50 30
bienvue@vacances-ouvertes.asso.fr

ANCV

(Agence Nationale pour les Chèques Vacances)
pour l'obtention du guide annuel donnant les lieux acceptant les chèques vacances
36, boulevard Henri Bergson
95201 Sarcelles cedex
Centre de relations clients : 0 825 844 344
Guide du chèque vacances :
<http://particulier.ancv.com/guide/formulaire>

BSV

(Bourse Solidarité Vacances)
Immeuble le Chanzy
18, avenue Winston Churchill
94227 Charenton le Pont
01 41 79 15 80
<http://bsv.ancv.com/>

CAISSE NATIONALES DES ALLOCATIONS FAMILIALES

32, avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14
www.caf.fr
Service Commun Vacaf
139 avenue de Lodève
34943 Montpellier Cedex 9
contact@vacaf.org
0810 25 98 98

CROIX ROUGE FRANÇAISE

98 rue Didot,
75694 Paris Cedex 14
01 44 43 11 00

EVAD POITOU-CHARENTES

6 bis rue Albin Haller
ZI République II
86000 POITIERS
05 49 47 10 00
poitou-charentes@evad-asso.fr
<http://evad-asso.fr>

FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

10, rue Montcalm
BP 379
75869 PARIS CEDEX 19
01 53 09 96 00
fed@centres-sociaux.asso.fr
www.centres-sociaux.fr

FUAJ

(Fédération Unie des Auberges de Jeunesse)
27 rue Pajol
75018 Paris
01 44 89 87 27
fuaj@fuaj.org

FNHPA

(Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air)
115, rue La Fayette
75010 Paris
01 48 78 13 77
contact@fnhpa-pro.fr

RÉSEAU VACANCES FAMILIALES ATD QUART MONDE

33 rue Bergère
75009 Paris
01 42 46 81 95
<http://www.atd-quartmonde.fr/>
Le-reseau-Vacances-familiales.html

LES RESTOS DU CŒUR

<http://www.restosducoeur.org>
Secours Catholique
106 rue du Bac,
75341 PARIS cedex 07
01 45 49 73 00

SECOURS POPULAIRE

9/11 rue Froissart
75140 Paris Cedex 03
01 44 78 21 00
info@secourspopulaire.fr

L'UNAT

(Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air)
8, rue César Franck
75015 Paris
01 47 83 21 73
<http://www.unat.asso.fr>



COMITÉ DE PILOTAGE

LAURÈNE MURET

Animatrice de réseau chez Vacances & Familles
en Côte-d'Or (21)

SYLVIE PAUCHE-BENDAYAN

Bénévole de Vacances & Familles

CHARLOTTE PIERRON

Chargé de développement associatif
chez Vacances et Familles
en Seine Saint-Denis (93)

KAMEL TALBI

Chef de projet formation chez Vacances Ouvertes

LYES BEKALTI

Étudiant GEA de l'IUT Paris Descartes

ANTHONY KAISER

Étudiant GEA de l'IUT Paris Descartes

LOUIS LECOINTRE

Étudiant GEA de l'IUT Paris Descartes

MICKAËL PINTO

Étudiant GEA de l'IUT Paris Descartes

MAQUETTE ET RÉALISATION

Mercredi... Créateurs d'imaginaire

IMPRESSION

Imprimerie XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX